

# Vigilance canicule : vos piscines adaptent leurs horaires en raison des fortes chaleurs

En raison des fortes chaleurs, profitez plus longtemps de la fraîcheur de nos bassins de natation.



**Dès le mardi 7 juillet 2026 et jusqu'à la fin de l'épisode de canicule :**

## **[AquaVal - Centre aquatique Alice Milliat :](#)**

- Du lundi au vendredi, y compris mardi 14 juillet : 11h-20h
- Samedi et dimanche : 10h-13h / 14h-20h

## **Les Grands Bains du Parisis à Herblay-sur-Seine :**

- Lundi, mercredi et vendredi : 10h-14h / 15h30-20h
- Mardi et jeudi : 10h-14h / 15h30-22h
- Samedi, dimanche et jour férié : 11h-14h / 15h30-20h

## **Les Océanides du Parisis à Corneilles-en-Parisis :**

- Lundi et mercredi : 10h-20h
- Mardi et jeudi : 11h-20h
- Vendredi : 10h-21h
- Samedi, dimanche et jour férié : 10h-13h / 14h30-20h

## **Les Nymphéas du Parisis à Pierrelaye :**

- Du lundi au dimanche, y compris jour férié : 14h-20h

## **Piscine intercommunale à Montigny-lès-Corneilles :**

- Du lundi au dimanche, y compris jour férié : 14h-20h

## **Piscine Pierre-Williot à Sannois :**

- Du lundi au dimanche, y compris jour férié : 14h-20h

## Infos pratiques

L'accès est gratuit pour les seniors dans les piscines. Cette mesure s'applique du moment de l'activation de la vigilance orange "Canicule" jusqu'au jour de sa levée inclus.

Les personnes de 60 ans et plus, résidant sur le territoire de l'agglomération, bénéficient de l'accès gratuit aux bassins de natation des 6 piscines intercommunales gérées par Val Parisis, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité :

- AquaVal - Centre aquatique Alice Milliat,
- les Nymphéas du Parisis à Pierrelaye,

- les Océanides du Parisis à Cormeilles-en-Parisis,
- les Grands bains du Parisis à Herblay-sur-Seine,
- Piscine Pierre-Williot à Sannois
- Piscine intercommunale à Montigny-lès-Cormeilles.

Cette mesure s'applique également aux personnes habitant le territoire en situation d'affection longue durée (ALD) sur présentation d'un justificatif :

- Une attestation de droits à l'Assurance Maladie mentionnant une prise en charge à 100 % au titre d'une ALD
- Éventuellement, une attestation spécifique ALD délivrée par l'Assurance Maladie lorsque l'assuré en dispose

Liens utiles

[Adresses des 6 piscines de Val Parisis Agglo](#)